

Votants: 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

RESSOURCES HUMAINES – PERMIS DE LOUER - MISE A DISPOSITION DE 2 AGENTS VILLE DE NIORT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

<u>Titulaires présents</u>:

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

<u>Titulaires absents ayant donné pouvoir</u>:

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Martial FREDON à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Eric PERSAIS à Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents:

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Dominique JEUFFRAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

<u>Titulaires absents excusés</u>:

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

<u>Président de séance</u>: Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

RESSOURCES HUMAINES – PERMIS DE LOUER - MISE A DISPOSITION DE 2 AGENTS VILLE DE NIORT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

Monsieur Christian BREMAUD, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Conformément à l'article 1 du décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif à la mise à disposition, l'organe délibérant est informé préalablement de la mise à disposition d'un agent faisant partie de ses effectifs.

Par délibération du 5 novembre 2018, le Conseil d'Agglomération du Niortais a approuvé le protocole partenarial avec la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) dans le cadre de la mise en place du permis de louer. Il prévoit la mise à disposition d'agents du service communal d'hygiène et de santé (SCHS) au profil de la CAN.

Dans ce cadre, par délibération du 27 mai 2019, il a été prévu la mise à disposition un agent de la Ville de Niort (VDN) auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) à hauteur de 20% d'un temps plein, à compter du 9 mai 2019 et pour une durée d'un an.

Suite à la titularisation du deuxième agent et afin de répartir au mieux leur charge et d'assurer dans la continuité du dispositif, il est proposé de modifier la mise à disposition ainsi qu'il suit :

- Mise à disposition de deux agents à hauteur de 5% et 15% pour des fonctions d'inspecteur de salubrité.

Ces mises à disposition débuteront le 1er octobre 2019 et s'arrêteront le 8 mai 2020.

La mise à disposition se fera à titre gracieux.

Ces dispositions seront incluses dans la convention de mise à disposition établie entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort telle que jointe en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention relative à la mise à disposition telle que présentée,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer cette convention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0 Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué